

Atelier d'initiative citoyenne – « Transformer la place Saint-Bruno pour diminuer les nuisances liées au trafic »

Compte-rendu de la 4ème séance le 16/10/2025

Lieu : Hotel de ville – Salle 1

Durée : 18h-20h30

Participant-e-s : 13 personnes présentes, 2 personnes excusées, 2 absences non excusées pour cette dernière étape sur un panel initial de 24 personnes tirées au sort (17 personnes présentes à la première séance, 14 à la seconde séance, 11 à la 3eme séance)

Ordre du jour de la séance

- Finalisation de la rédaction des pistes d'actions ;
- Choix des porte-paroles du panel ;
- Bilan global de l'atelier ;
- Echange sur les autres modalités d'engagement citoyen ;
- Présentation des pistes d'actions devant les représentants du collectif St Bruno, ainsi que les élu-es et technicien-nes référent-es.
- Clotûre : Buffet partagé

1. Finalisation de la rédaction des pistes d'actions

Reprise de la méthode de la décision par consentement pour finaliser les pistes d'actions issus de cet atelier d'initiative citoyenne. Surlignés en vert les nouvelles formulations validées

Présentation des pistes d'actions finalisées lors de cette séance avec cette méthode :

L'aménagement : un levier pour améliorer le vivre ensemble et éloigner / rendre plus discret le trafic

Piste d'action 1 : Lancer dès le début du prochain mandat un réaménagement global de la place pour la rendre plus attractive et agréable

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Le réaménagement peut dissuader les trafiquants et contribuer à réduire les nuisances pour les riverains*

- *Au delà de l'effet sur le trafic, le réaménagement permet d'améliorer la qualité de vie et l'usage de la place pour les riverains*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Associer toutes les parties prenantes dans les discussions sur ce réaménagement (associations, commerçants, riverains, usagers, ...)
- Réaliser une étude quantitative et qualitative préalable sur l'utilisation du parking, la circulation et l'usage de la place St Bruno et des rues adjacentes

Parmi les éléments concrets à intégrer dans cet aménagement :

- Réévaluer avec les habitants les espaces pour les terrasses sur la place et dans les rues adjacentes, pour les augmenter quand c'est possible
- Augmenter les espaces de jeux et lieux attrayants pour les personnes et les élèves du collège Fantin Latour (tables et bancs, tables de jeu...)
- Sur la base de l'étude, réévaluer avec les habitants la possibilité de faire évoluer / transformer / supprimer le parking de la place du marché
- Ombrager la place du marché (arbres, halles, pergolas végétales...)
- Aérer la partie arborée du square (élaguer les arbres, laisser entrer la lumière...)
- Réguler la circulation routière : 1 rue entrante / 1 rue sortante de la place, pour laisser plus de place aux espaces commerciaux et de sociabilité, jeux etc.

Piste d'action 2 : Proposer des aménagements spécifiquement conçus pour dissuader / empêcher le trafic sur la place St Bruno

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Ces aménagements visent directement ou indirectement à rendre plus difficile l'organisation du trafic sur la place.*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mise en place de dispositifs pour laisser passer les poussettes / fauteuils mais empêcher ou limiter les engins type trottinettes dans les entrées et sorties piétonnes de la place (chicanes, passages pavés...)
- Augmenter l'éclairage public le soir et la nuit pour supprimer la présence de coins sombres sur la place.

Sécurité et Prévention : une approche partenariale / la médiation au cœur des enjeux de tranquillité publique

Piste d'action 3 : Renforcer la coopération et la coordination des acteurs sur le territoire et leur complémentarité

A/Meilleure coordination et dialogue entre la police nationale et municipale,

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Pour améliorer l'efficacité de l'action globale des forces de sécurité, et du continuum de sécurité, et la prise en charge des plaintes.*

B/Entre les services de la Ville et Métropole pour assurer l'entretien du quartier (propreté, éclairage, aménagements)

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Lutter contre le syndrome de la « vitre cassée » (cercle vicieux des dégradations) et lutter contre le sentiment d'insécurité. Préserver l'attractivité du quartier pour les riverain-es, les commerçant-es et les personnes extérieures*

C/Entre les institutions (police nationale, action judiciaire, ville, métropole) et la société civile (associations, riverains, commerçants)

Pourquoi ? Effets attendus ?

- *Aider les institutions à affiner le diagnostic par les remontées habitants et améliorer la réactivité.*
- *Renforcer le travail de médiation sur le terrain*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Renforcer la mission de proximité de la police municipale (rôle d'écoute et de relais des remontées des habitants)
- Mettre en place / pérenniser une modalité d'échanges réguliers entre services intervenant sur le site (ville / métropole) et les usager-es de la Place

Piste d'action 4 : Mener des actions de prévention et d'accompagnement des jeunes et des familles

Pourquoi // Effets attendus ?

- *Éviter l'embrigadement des jeunes dans le trafic*
- *Agir pour une dynamique de co-responsabilité de l'espace public*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Renforcer l'accompagnement à la parentalité à destination des familles de jeunes en difficulté, dont les jeunes impliqués ou risquant de s'impliquer dans le trafic

- Actions de prévention ciblées sur la jeunesse, dont les mineurs isolés vulnérables et de façon générale les jeunes pris dans le trafic : notamment des incitations au volontariat (SNU, service civique...)
- Faire un diagnostic des dispositifs de prévention existants en vue de mieux les identifier et évaluer les éventuels manques, actions à renforcer , dispositifs ou instances à repenser
- Mettre en place des actions artistiques autour des questions du civisme et du partage de l'espace public

Piste d'action 5 : Cibler les actions répressives sur les individus violents et mettre en place des actions pédagogiques/éducatives pour les individus impliqués dans le trafic sans violence

Cette mesure est issue des discussions avec Sebastian Roché (présentation de cette politique menée aux Etats-Unis et qui semble avoir eu des effets positifs sur la baisse du niveau de violence)

Pourquoi // Effets attendus ?

- Diminuer le niveau de violence sur la place et plus généralement dans l'espace public à Grenoble en concentrant les moyens de police et de justice sur les individus violents.
- Offrir d'autres perspectives aux « petits dealers » en lien avec les actions de médiation et de prévention (Piste 4)

Comment ? Modalités concrètes ?

- Demander à la Ville de porter cette piste d'action auprès de la police nationale
- Proposer un débat avec Sebastian Roché et/ou d'autres experts pour une discussion avec les responsables locaux de la police nationale
- Proposer lorsque c'est possible à des jeunes condamnés des peines réparatrices pour accompagner un retour vers l'emploi

Piste d'action 6 : Étudier en partenariat entre la police nationale et la Ville la pertinence de l'augmentation du nombre de caméras de vidéo-surveillance lors du réaménagement de la Place Saint Bruno et des rues adjacentes

Pourquoi // Effets attendus ?

- L'installation de nouvelles caméras est une demande de la police nationale pour appuyer son travail d'investigation. Etudier finement l'installation de nouvelles caméras sur la place pourrait permettre d'améliorer le travail de la police et de dissuader le trafic.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Mettre en place une réunion de travail entre la police nationale et les services de la Ville

Piste d'action 7 : Expérimenter un arrêté interdisant les trottinettes électriques (en fonctionnement) sur la place et assurer les moyens nécessaires au respect de cette mesure

Pourquoi ? Effet attendu ?

=> Pacifier l'espace public et réduire/empêcher les flux de trottinettes liés au trafic en complément des aménagements pour rendre plus difficile l'organisation du trafic sur la place.

Comment ? Modalités concrètes ?

=> Etudier les conditions d'application de l'arrêté et prendre les mesures nécessaires pour mettre en place ces conditions

Piste d'action 8 : Développer une offre de médiation territoriale dans l'objectif de pacifier la vie des citoyens.

Pourquoi ? Effet attendu ?

=> Un service de médiation territorial permettrait de proposer un cadre de dialogue serein dans des situations conflictuelles entre personnes (habitants, agents, élus, commerçants, personnes impliquées dans le trafic...)

Comment ? Modalités concrètes ?

=> Mise en place d'un service de médiation porté par des tiers indépendants et neutres. Service à disposition des acteurs du territoire.

Vie de quartier : Renforcer l'attractivité de quartier et l'occupation positive de l'espace public

Piste d'action 9 : Améliorer la propreté de la place et mieux gérer au quotidien les questions de Gestion Urbaine de Proximité

Pourquoi // Effets attendus ?

- Lutter contre le « syndrome de la vitre cassée » et améliorer la vie quotidienne des habitants dès maintenant, sans attendre un projet global de la place.

Comment ? Modalités concrètes ?

- Garantir les moyens nécessaires alloués à la propreté sur la place et assurer la sécurité des agents du service propreté
- Proposer des actions de sensibilisation des usagers de la place, pour améliorer la co-responsabilité de tous

- Faire une liste et régler les situations de « points noirs » sur la place ou dans les rues alentours (potelets gênants ou mal placés, jardinières abandonnées...)
- **Entamer une démarche qualité Propreté :**
 - **Interne au sein du service de la Propreté urbaine (en lien avec un service ou organisme compétent dans le domaine)**
 - **Externe : Mettre en place des moyens pour que les habitants puissent exprimer leur ressenti sur la propreté de leur quartier (renforcer la communication sur le fil de la ville dans le quartier avec une icône téléphone : 0800 12 13 14)**

Piste d'action 10 : Encourager l'occupation positive de l'espace public

Pourquoi // Effets attendus ?

- *Cette occupation positive permet aussi de renforcer les liens entre habitants, l'attractivité et la qualité de vie de la place, en complément des travaux de réaménagement.*

Comment ? Modalités concrètes ?

- Développement d'une programmation d'événements à l'échelle du quartier : sport régulier dans le square, activités familiales, Cinéma Plein air, temps de cafés de rue, animations pour enfants, patinoire (exemple à Saint Martin d'Hères : danse à l'extérieur), ...
- Déplacement d'événements de plus grande envergure dans le quartier
- Aider davantage les associations qui veulent faire vivre l'espace public à St Bruno

2. Choix des porte-paroles du panel

Le résultat du travail collectif de cet atelier d'initiative citoyenne va être présenté en séance du conseil municipal le 3 novembre prochain. Dans cette perspective, le groupe doit désigner deux porte-paroles pour cette mission.

La méthode proposée pour cela est celle de l'élection sans candidat : après définition collective des critères de choix des deux rapporteurs (quelles compétences, qualités, conditions vous semblent nécessaire de respecter pour le choix de ce binôme de porte-paroles?), chacun-e des membres présents du panel propose deux personnes en explicitant son choix à l'oral (dans l'objectif de soutenir les porte-paroles sur leur légitimité à porter ce rôle)

Rappel du rôle et de l'accompagnement des porte-paroles :

- Conseil municipal du 3 novembre : présentation des pistes d'actions et de la démarche (10h-11h)
- Présentation au collectif St Bruno et aux élu-es / technicien-nes référent-es de l'atelier les conclusions de l'atelier ce soir
- Accompagnement par le service vie associative et citoyenne des porte paroles

Critères définis collectivement pour guider le choix des porte-paroles :

- Disponibilité le 3/11 de 10h à 11h + disponible pour un temps de travail en amont
- Respect de la parité de genre : un homme / une femme
- Etre engagé-e, avoir de l'intérêt pour le sujet
- Maîtrise du sujet
- Charisme, aisance orale devant un public, bonne élocution
- Si possible mais non déterminant : essayer de proposer une diversité en terme d'âge (une personne plus jeune, une personne plus âgée)

Résultat du choix collectif :

- Dominique N
- Karim F

3. Bilan global de l'atelier

Restitution des expressions individuelles écrites lors de cette phase de bilan (les regroupements ont été proposés par l'équipe d'animation pour faciliter la lecture) :

« Ce que je retiens » :

- « Beaucoup de choses à faire » / « Sujet plus étendu que l'aménagement et que la place St Bruno : il va falloir du courage au prochain maire » / « La complexité du problème »
- « La fidélité des participants »
- « Il n'y a pas de solution miracle contre le trafic mais c'est l'effort de tous et toutes »
- « Que de nombreuses personnes travaillent sur St Bruno et d'autres secteurs afin d'améliorer la vie des résidents »
- « L'intérêt de tous pour un monde meilleur qu'on peut toujours espérer »
- « L'espoir qu'un jour les pistes d'actions vont se réaliser »
- « La possibilité d'être efficace »
- « Respecter l'avis des autres »
- « La force du collectif »

« Ce que j'ai appris » :

- « L'état du quartier St Bruno (problèmes soulignés, contraintes rencontrées, solutions envisagées) » / « Beaucoup de choses autour de la thématique (fonctionnement de la médiation, de la prévention...) » / « J'ai appris dans le domaine de la sécurité et de l'aménagement, propreté »
- « J'ai appris sur des sujets de société fascinants » / « La gravité de la situation à St Bruno » / « J'ai appris que le phénomène St Bruno était beaucoup plus dérangeant que ce que je ne pensais »
- « Comment fonctionne le développement de la ville » / « que la lutte contre le trafic est une responsabilité de plusieurs acteurs » / « J'ai appris que la ville n'était pas le seul acteur dans l'aménagement »
- « Le partage des idées et propositions de chacun de nous » / « Le fonctionnement d'un atelier » / « L'organisation dans l'ensemble » / « La tactique de travail » / « Le suivi par téléphone ou mail entre les séances » / « La méthode de décision par consentement » x3 / « La facilitation graphique »

- « La volonté collective » / « Travailler pour le bien des autres » / « Envisager des solutions c'est à dire des modalités »
- « Que je peux être efficace malgré que je vienne d'un autre domaine »
- « Une certaine démocratie avec l'acceptation d'autres avis »

« Ce que j'ai aimé » :

- « Les différents sujets et thématiques abordées »
- « Participer aux réunions » / « Avoir l'opportunité de participer » / « L'expérience citoyenne »
- « La méthodologie du cabinet chargé de l'étude »
- « L'engagement et la disponibilité » / « l'engagement de tout le monde et les échanges enrichissants » / « Le sérieux dans le travail » / « avoir rencontré des personnes et discuté avec eux sur le sujet » / « Le travail des participants » / « L'engagement des participants » / « Entendre des gens motivés à chercher des idées sur le sujet de St Bruno »
- « La qualité des séances et des intervenants » / « Les intervenants » x3 / « Avoir eu l'opportunité d'échanger avec des professionnels »
- « Tout le processus » / « les temps d'échanges » / « L'animation » / « La simplicité dans le travail » / « La méthode de travail » / « Le travail en groupe » / « les différents temps de travail (en groupe – colloques - débat) »
- « L'implication de l'équipe (Fanny, Antoine, Boris...) » / « le travail des animateurs » / « Les organisateurs »
- « La méthode de décision par consentement »
- « Les échanges conviviaux »
- « La considération de chaque personne et la politesse » / « Le temps à l'écoute » / « Comprendre chaque personne »

« Ce qui m'a freiné » :

- « peut-être le temps, mais quand je vois la motivation des élus ça me motive aussi » / « le manque de temps »
- « le manque de motivation des absents. On râle mais on ne s'implique pas mais peut-être que c'est de l'indifférence »
- « de prendre mon temps pour rien si la Ville ne fait rien » / « le risque de ne pas voir aboutir »
- « de ne pas trouver les bons termes, le fait d'être étranger »
- « me rendre sur place ! J'ai raté 2 séances (mettre en place une plateforme en ligne pour les personnes qui ne peuvent pas venir sur place »
- « le temps de comprendre et la parole »
- « le manque de préparation »

4. Présentation d'autres modalités d'engagement citoyen à Grenoble

Suite à plusieurs demandes des participants, une présentation sur les différentes possibilités d'engagement citoyen à Grenoble est proposée. Voici le diaporama qui a été présenté à cette occasion :

S'engager à Grenoble...

Je souhaite agir en participant à un projet collectif pour ma ville :

- **Participer à un Chantier ouvert au public** - Les prochaines dates :

20-24/10 : Construire du mobilier extérieur à la MDH Prémol

20-24/10 : Participer à une fresque Street art au Stade Village Olympique

27-31/10 : Construction d'une aire ludique Place aux enfants à Beauvert

4-6/11 : Végétaliser la Crèche les Castors

3-7/11 : Rénover une aire ludique et sportive à l'Espace de vie sociale – Le Moulin aux idées

Date à venir : Fresque participative Toilette publique Place Saint-Bruno //
+ info : MDH Chorier-Berriat

S'engager à Grenoble...

Je souhaite agir en participant à un projet collectif pour ma ville :

- **Créer un nouveau jardin collectif / une façade végétalisée :**

Demande en ligne tout au long de l'année

- **Proposer un projet d'animation/d'embellissement dans votre quartier au Fonds de participation des habitant-es**

Dépot de la demande auprès de votre MDH de quartier, instruite chaque mois

- **Proposer un nettoyage participatif auprès de la propreté**
- **Rejoindre un projet lauréat du budget participatif**

S'engager à Grenoble...

Je souhaite exprimer un avis, un désaccord, agir sur les décisions :

- **En signant une interpellation citoyenne** - En cours :
Redonnons vie à l'ancien commissariat de Saint-Bruno : un dojo inclusif pour tous
Activités sportives Ville de Grenoble : pouvoir choisir 2 modules par an
Une structure médicale communale pour pallier la fermeture des cabinets de médecine générale à Grenoble
Pour le quartier Alma Très Cloîtres apaisé
- **En rejoignant le Comité d'attribution du Fonds de participation des habitant-es de mon quartier**
Réunion mensuelle – Inscription auprès de votre MDH
- **En participant au Projet Emergences**, visant à inciter les citoyen-nes, surtout les jeunes, à s'engager à travers l'art comme levier de citoyenneté

S'engager à Grenoble...

Je souhaite être bénévole :

- **En rejoignant une mission de bénévolat (au sein d'une association ou de la Ville de Grenoble):**
RDV sur la Plateforme Volontaires de Grenoble
- **Parrainer un-e étudiant-e** en rejoignant l'initiative
« 1 cabas pour 1 étudiant-e »
- **En rejoignant une association** grâce à l'annuaire des associations de Grenoble
- **Trouver des ressources pour créer/accompagner son association**, via les formations proposées à la MVAC ou Guid'assoc

Pour retrouver toutes ces actualités :

- [Plateforme volontaires de Grenoble](#)
- Contact Maison de la vie associative et citoyenne / 6 rue Berthe de Boissieux / 04 76 87 91 90 / participation/vac@grenoble.fr

5. Présentation des pistes d'actions aux élu-es référent-es et au collectif Saint-Bruno, suivi d'un échange sur la suite de la démarche

Après la présentation des pistes d'actions finalisées par le panel, les porte-paroles du collectif St Bruno ainsi que les élu-es et agent-es référent-es du territoire 1 prennent la parole pour remercier le panel de ce travail collectif.

Présentation des prochaines étapes :

- Lundi 3/11 à 10h : présentation des pistes d'actions issues de l'atelier d'initiative citoyenne St Bruno en ouverture du conseil municipal. Publication du rapport final et des annexes sur la page de l'atelier.
- Jeudi 13/11 à 18h : Présentation et échange avec les habitants du quartier St Bruno sur les pistes d'actions proposées à l'issue du travail du panel citoyen
- D'ici la fin du mandat actuel : Temps d'échange avec les élu-es actuel-les et les services concernés sur les pistes d'actions issues de l'atelier
- Après les élections de mars 2026 : présentation d'une délibération en conseil municipal concernant les suites données aux pistes d'actions issues de l'atelier

Temps conclu par un buffet de clôture, occasion pour les participants de poursuivre de façon plus informelle les échanges entre eux ainsi qu'avec les élu-es, technicien-nes et représentants du collectif St Bruno, après ces 4 séances de travail collectif.

Lors de ce temps informel, certain-es ont évoqué la possibilité de se retrouver le vendredi 28 novembre sur la Place Saint-Bruno, lors de l'évènement « Le son des lucioles »

Contacts et informations utiles

L'ensemble des documents-ressources et informations sur l'atelier sont disponibles en ligne dans l'espace <https://cloud.grenoblealpesmetropole.fr/s/acYYkcno4HoHsB3>

La Ville de Grenoble continuera à envoyer par mail (si besoin via l'adresse participation.vac@grenoble.fr) les comptes-rendus des séances ainsi que les informations pratiques à l'ensemble des participant-es.

- **Contact** Ville de Grenoble: Antoine GONTHIER (07 88 08 42 67) et Fanny SIMON (06 70 77 05 81 – participation.vac@grenoble.fr)
- **Contact collectif Saint-Bruno** : collectif.stbruno@gmail.com // 06.18.99.25.97